

Charte d'engagement Sélection Bretagne de Trial

Année 2026

Le dimanche 25 janvier 2025 à Liffré, le Comité de Bretagne de cyclisme organise une journée de détection en VTT TRIAL afin de créer un groupe de 8 à 10 pilotes maximum de la catégorie Benjamin / U13 jusqu'à jeune espoir, pour représenter la Bretagne sur les courses nationales.

Participation à la journée de détection : 10 € - prévoir déjeuner – vélo trial en état de marche et nécessaire de réparation (chambres à air, pièces de rechange si besoin...)

Critères de sélection pris en compte durant la journée de détection

*Présence obligatoire à la journée de détection

*Catégorie, progression et résultats du pilote durant l'année 2025

*Adéquation du niveau technique du pilote par rapport à sa catégorie sur les épreuves France

*Compréhension des exercices et application des consignes

*Comportement et implication dans la vie du groupe

Suite à cette journée de détection encadrée par l'éducateur diplômé Vincent Hermance, plusieurs actions seront mises en place par le comité de Bretagne.

2 stages performance de 3 jours : (20€ par jour de stage)

*du samedi 14 février (9h30) au lundi 16 février (fin de journée) 2026 à Hillion encadré par V. Hermance

*du lundi 13 avril (9h30) au mercredi 15 avril (fin de journée) 2026 à Liffré encadré par V. Hermance

Déplacement sur les manches de Coupe de France et sur le Championnat de France.

La constitution de ce groupe de pilotes implique plusieurs engagements de la part de ceux-ci :

- Port du maillot obligatoire lors des stages et des compétitions ;
- Comportement exemplaire lors des stages et des compétitions ;
- Lors des déplacements et des week-ends de compétition, il est attendu une implication et une participation à la vie du groupe ;
- Participer à 6 des 7 CIROVTT Trial 2026 sauf cas de force majeure (examens, certificat médical) ;
- Participer aux différentes manches de CDF dont les dates ne sont pas encore définies sauf cas de force majeure ;

- Participer au championnat de France sauf cas de force majeure ;
- Enfin, si les parents souhaitent venir lors des stages et compétitions, ils y seront en qualité de suiveur et/ou mécano, mais le pilote restera sous la responsabilité / autorité du comité de Bretagne avec obligation de prendre les repas avec le groupe et de suivre les autres pilotes sur leur course. D'autre part, lors des hébergements sur les stages et les compétitions nationales, les pilotes seront sous l'entièvre responsabilité / autorité du comité de Bretagne et les parents ne pourront pas accompagner leurs enfants pour les nuitées.

Conditions administratives et financières.

- Toutes compétitions ou stages autres que le Trial ne seront pas considérés comme cas de force majeure.
- Versement par le pilote au comité, avec encaissement différé, de la totalité des 2 stages au début du premier stage par deux chèques de 60€ et 60€.
- Une participation aux déplacements sur les compétitions sera demandée sur cette saison 2026 à hauteur de 60€ maximum
- Le non-respect de l'une des exigences énoncées pourra entraîner le remboursement par le pilote au comité régional de la participation du comité régional.
- Le comité régional et les encadrants qui le représente se garde le droit d'exclure un pilote du groupe en cas de manquement aux règles citées ou en cas de comportement dangereux et délictueux.

Fait à

Le

Prénom du Pilote :

Signature :

Signature des Parents

pour les mineurs